

Fiche d'info formation de 2 ou 3 jours pour conducteur d'élévatrice à plate-forme mobile*

**Plate-forme élévatrice à ciseaux: la plate-forme ciseaux a une base mobile et une plate-forme de travail qui ne peut faire qu'un mouvement vertical. La machine ne peut être utilisée que sur un sol plat. L'utilisation est relativement simple.*

**Plate-forme élévatrice à bras articulé: le bras articulé a une base mobile et une plate-forme de travail qui peut effectuer des mouvements verticaux et horizontaux. L'utilisation est plus complexe que pour la plate-forme à ciseaux.*



Description et durée

Cette formation est destinée aux personnes, avec ou sans expérience, qui souhaitent apprendre à utiliser une nacelle dans toutes les disciplines. À l'issue d'un examen (théorique et pratique), le niveau du participant est déterminé et un certificat est délivré. L'examen repose sur les normes et termes finaux de BeSaCC-VCA dans le cadre du registre des tâches à risque. Un choix doit être fait entre l'élévatrice à ciseaux, l'élévatrice à bras articulé ou l'élévatrice à bras télescopique.

Une formation de 3 jours compte 24 heures de cours. La formation se compose d'environ 4 heures de théorie et 12 heures de pratique. L'examen a lieu le 3e jour. L'examen comporte une partie théorique (40 minutes) et une partie pratique (40 minutes). Les deux parties sont chronométrées.

Les cours peuvent avoir lieu durant la semaine de 07h00 à 15h00 ou de 09h00 à 17h00 (autre horaire à convenir).

But

Former le participant pour qu'il puisse devenir un conducteur d'élévatrice qui travaille efficacement et en toute sécurité.

Apprendre au participant comment devenir un bon conducteur d'élévatrice :

- Lui faire prendre conscience qu'il occupe une fonction de sécurité
- Pouvoir travailler en hauteur avec l'élévatrice en toute sécurité
- Pouvoir communiquer préventivement les défauts et les pannes
- Prévenir les accidents, les blessures, les dégâts aux produits
- Trouver l'équilibre entre le déplacement, le travail en sécurité et la rentabilité

Condition de participation

Le participant a minimum 18 ans, dispose d'une attestation l'autorisant à occuper une fonction de sécurité et maîtrise suffisamment le français ou le néerlandais.

Contenu de la formation

THEORIE (30 % de la durée totale de la formation)

- Législation

Avoir les connaissances de base de la législation: RGPT, Code sur le bien-être, responsabilités et obligations

- Risque et accident

Analyse et contrôle des dangers propres aux machines et à leur utilisation dans l'espace de travail

- Consigne de sécurité

Connaissance des règles de sécurité comme: monter et descendre correctement, charge maximal de la plate-forme, rester dans la plate-forme de travail, risque d'électrocution, les risques en fonction de l'environnement de travail (ex. terrain accidenté, sol brut, place réduite, pentes, champ de vision limité), porter les protections contre les chutes, délimiter la surface de travail, signalisation, règles de conduite, risque d'écrasement des membres, danger des batteries.

- Divers types et leurs spécificités

Divers types d'élévatrices + spécificités

Connaissance de la structure du bras télescopique: bras principal, partie télescopique, bras articulé, règles de stabilité, moment de basculement, hauteur maximale pour le déplacement, influence sur la force dynamique. Impact du vent sur l'élévatrice. Types de moteurs.

- Organes de commande

Données de la plaque signalétique, pictogramme, système de freinage, système de conduite, bouton d'arrêt d'urgence, commande d'homme mort, limite de la charge, gyroscope, moyens d'action en position horizontale.

- Contrôle de démarrage

Connaître les facteurs qui contrôlent le démarrage : déclaration obligatoire et procédure à suivre en cas de panne, contrôle signalisation optique et acoustique, contrôle des niveaux des liquides, dégâts à la machine, contrôle des pneus, chargeur de batterie, test fonctionnel de la machine, aménagements de secours, fuites au système hydraulique.

- Travailler en sécurité

Diagramme de charge, stabilité et limite de charge. Savoir utiliser la machine en toute sécurité, jusqu'à quelle hauteur et degré d'inclinaison. Savoir quel contrôle et action entreprendre à la fin du travail (parquer, chargement de la batterie, faire le plein).

PRATIQUE (70% de la durée totale de la formation)

- Effectuer correctement le contrôle journalier, reconnaître les pannes dangereuses et les communiquer.
- Contrôler les documents d'inspection
- Appliquer les consignes de sécurité
- Apprendre à utiliser une ceinture de sécurité correctement
- Utilisation de système de sécurité
- Pouvoir utiliser les organes de commandes correctement
- Savoir brancher et débrancher la batterie
- Utiliser une bonne technique de conduite: en avant, en arrière, tourner, parquer.
- Savoir exécuter les manoeuvres suivantes: comportement dans un virage en marche avant et en arrière, circuler dans un passage étroit, aborder un objet en hauteur, utilisation correct du bras télescopique, savoir estimer les distances, la profondeur et la hauteur.
- Ordre et propreté (ex.: plate-forme de travail, objets tombants)
- Pouvoir placer la machine en toute sécurité
- L'utilisation des commandes d'urgence
- Rouler (à grande/petite vitesse), effectuer des manoeuvres, contrôler, lever la plate-forme à la hauteur maximum, rouler à la hauteur maximale autorisée, plateforme en position basse.

Rapport de formation

Un rapport contenant les commentaires du formateur par participant à la formation. Le rapport de formation est envoyé par courrier électronique à l'employeur.

Certificat – durée de validité

Le participant passe un examen. Les résultats peuvent être les suivants :

1. Le participant ne réussit aucune des deux parties (théorie et pratique) et reçoit un « Certificat de participation à la formation d'opérateur de nacelle élévatrice » - valable 5 ans.

Signification du certificat de participation : le participant ne possède pas les connaissances et les capacités suffisantes pour l'instant. Il reçoit un certificat de participation à la formation qui lui permet de travailler légalement. Ce certificat de participation n'est pas une preuve de ses compétences professionnelles.

Autres possibilités : le participant échoue uniquement à la partie théorique : il peut repasser l'examen théorique, éventuellement après avoir suivi des heures de cours supplémentaires. Le participant échoue uniquement à la partie pratique : il ne peut repasser l'examen pratique qu'après avoir suivi des heures de cours supplémentaires.

2. Le participant réussit la partie théorique et la partie pratique et reçoit un « Certificat de compétences professionnelles d'opérateur de nacelle élévatrice » - valable 5 ans. Le participant doit avoir réussi l'examen théorique et l'examen pratique.

Après 5 ans il faut prévoir une nouvelle formation de sécurité, soit dans un centre de formation reconnu, soit chez l'employeur.

Un règlement de formation sera remis sur demande au début de la formation ou après inscription.